

France numérique 2012-2020

Chiffres clés

CONSULTATION PUBLIQUE

- Consultation publique ouverte du 21 juillet au 30 septembre 2011.
- Le Gouvernement a reçu 38 contributions de la part de l'ensemble du secteur.
- 4 groupes de travail ont été réunis les 21, 22, 27 et 29 septembre, ainsi que les 8 et 9 novembre 2011.

FRANCE NUMÉRIQUE 2012

La compétitivité de notre économie

- Le numérique représente 5,2 % de notre PIB et 7,9 % de la valeur ajoutée totale du secteur privé.
- Le développement du numérique représente 1/4 de notre croissance et bientôt 1/3.
- Le numérique a créé 700 000 emplois nets en 15 ans. D'ici à 2015, 450 000 emplois supplémentaires seront créés.

Les réseaux

- Le Gouvernement a lancé le très haut débit mobile : 4 licences de 4G ont déjà été attribuées le 11 octobre 2011.
- Le déploiement de la fibre optique a décollé en passant de moins de 100 000 logements en 2007 à 1,3 million de logements aujourd'hui.
- Le Gouvernement a mobilisé 2 milliards d'euros des investissements d'avenir pour le déploiement des réseaux dans les zones les moins denses du territoire.

Les contenus

- Le passage de la télévision hertzienne terrestre au tout numérique a été achevé le 30 novembre 2011. Tous les Français ont désormais accès à 19 chaînes gratuites, en qualité numérique pour le son et l'image.

Les usages des TIC

- Le chiffre d'affaires du commerce électronique a plus que doublé entre 2007 et 2011 passant de 15 à 37 milliards d'euros. Près de 100 000 sites marchands sont actifs en 2011, contre seulement 35 500 sites en 2007.
- 76 % des procédures administratives les plus attendues ont été dématérialisées en 2011, contre 30 % en 2007.
- Le Gouvernement a mobilisé 2,5 milliards d'euros des investissements d'avenir pour développer les nouveaux usages et services numériques.

FRANCE NUMÉRIQUE 2020

57 objectifs prioritaires pour le développement de l'économie numérique à l'horizon 2020, dont notamment :

- Généraliser l'utilisation du numérique dans 100 % des entreprises, y compris les TPE.
- Raccorder 70 % de la population au très haut débit en 2020 et 100 % en 2025.
- Assurer le développement du très haut débit mobile en dégageant des fréquences supplémentaires. De premières études évaluent le besoin à 450 MHz supplémentaires d'ici à 2020.
- Passer 100 % des chaînes de la TNT en haute définition, en développant l'interactivité et la mobilité, et en lançant au moins une chaîne 3D.
- Dématérialiser 100 % des démarches administratives les plus attendues d'ici à 2013 et 100 % de toutes les démarches administratives d'ici à 2020.